

# **ATELIER DE LANCEMENT OFFICIEL DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA NUTRITION**

DAKAR, Hôtel Téranga  
15 - 16 décembre 2003

**Rapport de synthèse**

*Consultant : Moussa Guèye*

# SOMMAIRE

<b>1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ATELIER</b>	<b>1</b>
<b>2. MISE A NIVEAU DE L'INFORMATION</b>	<b>3</b>
2.1 Présentation du Programme de Renforcement de la Nutrition	3
2.2 L'approche multisectorielle de lutte contre la malnutrition : mandat des ministères	5
2.3 Mandat des AEC	7
2.4 Réactions et échanges	7
<b>3. ATELIERS THEMATIQUES</b>	<b>8</b>
3.1 La pérennisation de l'approche multisectorielle d'amélioration de la situation nutritionnelle à travers les ministères techniques.	8
3.2 Le rôle des collectivités locales en vue de la pérennisation des activités de nutrition au sein de la communauté.	14
3.3 La Coordination des activités au niveau régional et le rôle des autorités administratives	17
3.4 La pérennisation des activités de nutrition au sein des Agences d'Exécution Communautaire du PRN	20
<b>4. ENSEIGNEMENTS MAJEURS</b>	<b>24</b>

## **ANNEXES**



# **1.CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ATELIER**

Le Gouvernement du Sénégal a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (AID) pour mettre en place un Programme décennal de Renforcement de la Nutrition (PRN) L'objectif du Programme est d'améliorer le statut nutritionnel des enfants, des femmes enceintes et mères allaitantes dans les zones défavorisées en milieu urbain et rural, et de mettre en place la capacité institutionnelle et organisationnelle du système de nutrition, pour développer, réaliser et réguler les interventions de nutrition. La Cellule de Lutte contre la malnutrition (CLM) est chargée à travers son Bureau Exécutif national (BEN), de la mise en œuvre du PRN.

Pour faire connaître le PRN et en même temps marquer le démarrage des activités sur le terrain, le BEN a initié une série d'activités, notamment une session de mise à niveau avec les journalistes sur les questions de la malnutrition, en guise de pré lancement, et un atelier de lancement.

Le présent document concerne l'atelier de lancement.

Cet atelier s'est tenu les 15 et 16 décembre 2003 à Dakar (Hôtel Téranga) La complexité du thème, la pluralité des acteurs et des niveaux d'intervention, et surtout le souci de penser dès maintenant à la pérennisation, ont amené le BEN à opter pour un atelier de lancement qui, au-delà de la mobilisation sociale, constituera un moment fort de fixation de repères, de questionnement et d'échange, donc un atelier orienté vers la réflexion.

L'atelier de lancement s'était fixé les objectifs généraux suivants :

- Présenter le Programme aux acteurs intervenant dans la lutte contre la malnutrition ;
- Informer et motiver pour obtenir l'implication des différents acteurs dans la mise en œuvre du Programme ;
- Recueillir les commentaires et recommandations des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités du Programme.

## **Méthode de travail**

L'atelier était constitué de deux principales étapes :

**Première étape** : Un atelier préparatoire au lancement avec comme temps forts :

- L'ouverture par le ministre de la santé et de la prévention ;
- La mise à niveau de l'information sur le Programme, les objectifs, les acteurs, les modalités de mise en œuvre ;
- L'approfondissement de la réflexion dans le cadre d'ateliers thématiques
- La présentation des résultats des ateliers thématiques suivie de la cérémonie de clôture de l'atelier préparatoire par le directeur de cabinet du Premier ministre par ailleurs président de la CLM.

**Deuxième étape** : la cérémonie officielle de lancement présidée par le Premier ministre et suivie d'une visite de l'exposition.

Pour présenter le programme aux acteurs intervenant dans la lutte contre la malnutrition et saisir la présence des autorités pour effectuer un travail de plaidoyer, une exposition sur le thème de la nutrition a été organisée parallèlement à l'atelier. Cette exposition a permis aux acteurs qui s'impliquent déjà dans la lutte contre la malnutrition de présenter leurs projets, approches et produits et aussi de faire mutuellement connaissance.

Un document audiovisuel sur le thème a été présenté avant la déclaration officielle de lancement par le Premier ministre.

S'agissant des ateliers thématiques, les échanges entre le Coordonnateur du PRN, la Conseillère en communication et le facilitateur ont permis de procéder à un cadrage méthodologique, consistant à formuler par rapport à chaque thème, une problématique de départ et un certain nombre de questions clés.

L'atelier a été facilité par une équipe constituée d'un facilitateur principal et de 16 modérateurs (2 pour chaque atelier) appartenant au BEN, aux AEC et aux ministères membres de la CLM.

Une session de mise à niveau méthodologique tenue à la veille de l'atelier, a permis à l'équipe de facilitation de clarifier les rôles, d'élaborer un canevas pour la conduite des travaux de groupe et de procéder à une répartition des tâches.

## **2. MISE A NIVEAU DE L'INFORMATION**

### **2.1 Présentation du Programme de Renforcement de la Nutrition**

#### *Contexte et justification*

Les cycles de sécheresse des années 70 et les mesures d'ajustement structurel des années 80/90 ont engendré des menaces sérieuses sur la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle de la population notamment chez les enfants et les femmes. La dégradation du pouvoir d'achat des ménages, liée à la dévaluation du franc CFA est venue aggraver cette situation, augmentant ainsi la frange vulnérable de la population.

Le gouvernement du Sénégal, conscient de la menace que constitue la dégradation de la santé et de la situation nutritionnelle pour de larges couches de la population et du risque de voir les efforts de développement national hypothéqués, a investi dans la nutrition, d'abord à travers le PPNS (1973 – 1985), ensuite à travers le PNC (1995 – 2000.)

Malgré ces efforts, la situation nutritionnelle est restée inquiétante. En 2001, elle présentait les caractéristiques suivantes :

- Prévalence du retard de croissance chez les enfants encore élevée (20%) ;
- Prévalence de la maigreur chez les enfants augmente en zone rurale (9%) ;
- Persistance des carences en vitamine A, fer et iode.

La malnutrition infantile qui est le domaine prioritaire du PRN a entre autres conséquences :

- La dégradation des performances physiques et intellectuelles ;
- La morbidité et la mortalité ;

- Les lourdes dépenses en soins de santé.

Il était donc nécessaire et urgent, de tirer des leçons des expériences passées et de procéder à des recentrages. Cela s'est traduit par le choix de nouvelles orientations.

- Il fallait d'abord passer d'une approche projet à une approche programme, pour mieux faire face à la demande sociale et s'inscrire dans la durée ;
- Promouvoir des stratégies d'intervention multisectorielles qui permettent à tous les secteurs de s'impliquer dans la lutte contre la malnutrition par des contributions spécifiques;
- Mettre l'accent sur les zones rurales où la situation de la pauvreté est la plus alarmante et les groupes vulnérables plus exposés ;
- Créer un mécanisme institutionnel qui permet de mettre en œuvre efficacement les nouvelles orientations. Cela s'est traduit par la prise d'un décret qui crée une Cellule de Lutte contre la malnutrition (CLM)

La CLM est chargée de définir une politique nationale de nutrition et de s'assurer de la bonne exécution des programmes. Le Bureau Exécutif National (BEN) assiste la CLM dans la définition de la politique et l'élaboration de stratégies appropriées pour l'exécution des programmes de nutrition. Le BEN a aussi pour mission d'assurer la gestion du PRN.

La vision du PRN est « un pays où chaque individu a un statut nutritionnel satisfaisant et adopte un comportement adéquat pour son bien être et pour le développement de la communauté.

Pour tendre vers cette vision et contribuer à sa réalisation, le PRN s'est fixé deux objectifs :

- Améliorer la croissance des enfants âgés de moins de 5 ans vivant dans des zones urbaines ou rurales pauvres ;

- Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du pays pour mettre en œuvre et évaluer des interventions de nutrition.

Ces objectifs s'articulent autour de deux axes complémentaires :

La promotion de l'intégration d'objectifs nutritionnels dans les plans des différents ministères et la mise en œuvre d'interventions axées sur les femmes et les enfants par le biais de la société civile (ONG, OCB)

Le Programme a trois composantes :

- Nutrition / PCIME
- Interventions intersectorielles ;
- Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles.

Il comporte aussi trois phases :

- Phase 1 : (2002-2005), phase visant à tester des stratégies d'intervention communautaires de nutrition/PCIME ;
- Phase 2 : (2005-2010), extension dans les autres régions ;
- Phase 3 (2010-2012), intégration de la politique de nutrition dans les programmes sectoriels et les programmes nationaux.

Les Agences d'Exécution Communautaires (AEC) sont les opérateurs de terrain du programme. Ce sont des ONG nationales ou internationales possédant une expérience avérée dans la délivrance de services de nutrition ou de santé communautaire et une capacité de mettre en œuvre un projet au niveau d'un district.

Pendant la première phase, le programme intervient en zone urbaine, dans les 25 communes couvertes par le PNC. En zone rurale, il cible les trois régions les plus pauvres du Sénégal, Fatick, Kolda et Kaolack.

## **2.2 L'approche multisectorielle de lutte contre la malnutrition : mandat des ministères**

L'approche multisectorielle fait partie des nouvelles orientations du PRN. Elle répond aussi à la vision du PRN. Réaliser la vision consiste à assurer à tous un état nutritionnel satisfaisant, par l'accès à une alimentation saine et suffisante et à la santé. Les déterminants :

- L'approvisionnement suffisant en aliments sains ;
- des soins maternels et infantiles appropriés ;
- des services de santé adéquats ;
- des services appropriés en eau et assainissement.

Les déterminants couvrent plusieurs secteurs :

- Agriculture, élevage, pêche ;
- Développement social ;
- Education et communication ;
- Santé ;
- Hydraulique ;
- Assainissement.
- Etc.

Il existe donc une multiplicité de secteurs pouvant influencer le statut nutritionnel de la population. Les interventions combinées de ces différents secteurs permettent de converger vers la vision. L'approche multisectorielle et la coordination des interventions constituent ainsi des voies possibles pour lutter contre la malnutrition à grande échelle.

Il y a toutefois des préalables importants ou conditions à l'approche multisectorielle :

- Un cadre de concertation et de collaboration est nécessaire. La CLM sert aujourd'hui de cadre de concertation et de collaboration.

- Les orientations pour la promotion de la nutrition doivent être claires et partagées par l'ensemble des secteurs concernés : la vision et la stratégie autour des deux axes que sont la promotion d'objectifs nutritionnels dans les plans des différents ministères et la mise en œuvre d'interventions axées sur les femmes et les enfants par le biais de la société civile (ONG, OCB) sont largement partagées.
- Le rôle de chaque secteur doit être clairement défini. Il s'agit d'une condition essentielle. Les ateliers thématiques permettront de faire un pas important vers la clarification du rôle de chaque secteur.
- L'intégration de la promotion de la nutrition dans les différents programmes sectoriels : cette intégration passe par la création d'une unité de nutrition à intégrer dans l'organigramme du département ministériel concerné et l'allocation de ressources aux activités de nutrition.

### **2.3 Mandat des AEC**

Les Agences d'Exécution Communautaires (AEC) ont pour mission :

- Mettre en œuvre des activités du programme en collaboration avec les structures de santé et les organisations communautaires ;
- Appuyer les responsables des communautés et collectivités locales pour une appropriation des activités de nutrition communautaire ;
- Assister les communautés dans l'identification et la formulation des sous projets éligibles au financement dans le cadre de l'appui aux initiatives communautaires.

Les AEC ont été sélectionnés selon des principes de transparence, d'équité et d'efficacité. Les appels d'offres sont publics et les résultats sont publiés dans la presse.

Douze AEC ont été sélectionnées pour la première phase. Chaque AEC s'est vu confier un district dont le volume de financement est en fonction de la taille de la cible.

## **2.4 Réactions et échanges**

Les contributions des participants ont fait ressortir les préoccupations suivantes :

- La question du ciblage : comment passer de la vision aux politiques, des politiques aux programmes et stratégies d'intervention ?
- Comment assurer un mécanisme de suivi des interventions ?
- Comment assurer le financement des activités et quelle contribution financière attendre des collectivités locales ?
- Comment favoriser l'appropriation du programme par les différents acteurs et la pérennisation ?

## **3. ATELIERS THEMATIQUES**

### **3.1 La pérennisation de l'approche multisectorielle d'amélioration de la situation nutritionnelle à travers les ministères techniques.**

#### **Problématique :**

L'une des conditions de la pérennisation de l'approche multisectorielle est d'amener chaque ministère technique à intégrer dans ses programmes des activités de nutrition.

#### **Questions clés et pistes et réflexions :**

1. Visualisez et discutez le cadre conceptuel des causes de la malnutrition ;

2. A partir du domaine de compétence de chaque ministère, précisez le rôle spécifique de chaque ministère dans le but de l'amélioration de la situation nutritionnelle ;
3. Quels types d'activités chaque ministère peut-il proposer pour améliorer la situation nutritionnelle ?
4. Comment institutionnaliser la nutrition dans les ministères autres que la santé (structures, ressources humaines, financement, etc.)

Le présent document reprend les points saillants des ministères qui jouent un rôle clé dans la lutte contre la malnutrition. Les tableaux en annexe 2 fournissent pour l'ensemble des ministères analysés pendant les ateliers thématiques, des informations détaillées sur les missions, les rôles, les activités liées à la lutte contre la malnutrition, les aspects relatifs à l'institutionnalisation, les documents de référence, les mécanismes de mise en œuvre et un certain nombre de recommandations.

**Ministère de la santé et de la prévention :**

**Mission :**

- Le Ministère de la santé est chargé de l'élaboration et de l'application de la politique de santé.

Ce ministère joue un rôle primordial dans la mesure où la nutrition doit essentiellement s'intégrer dans la politique de santé.

**Rôles :**

Le ministère a pour rôles :

- ◆ Coordination,
- ◆ Supervision,
- ◆ Appui technique,
- ◆ Formation,
- ◆ Education pour la santé,

- ◆ Recherche

#### **Activités :**

En matière de lutte contre la malnutrition, le ministère peut mener les activités suivantes :

- ◆ organiser et coordonner les activités de nutrition ;
- ◆ organiser et coordonner les activités de suivi et de supervision ;
- ◆ élaborer et veiller au respect des normes ;
- ◆ coordonner les programmes de santé.

#### **Institutionnalisation :**

- ◆ Le Ministère dispose de document de planification de référence, notamment le PNDS, le PRDS, le PDIS ;
- ◆ Les structures sous tutelle DS, DP et les services déconcentrés RM, District, postes de santé, suivant les activités de nutrition.

#### **Recommandations :**

- ◆ Re dynamiser à tous les niveaux les structures qui sont chargées de la supervision et du suivi des activités de nutrition, par le renforcement des capacités et des moyens ;
- ◆ Veiller à ce que les activités de nutrition soient clairement spécifiées dans les documents de planification (PNDS, PRDS, PDIS, etc.)

#### **Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique :**

##### **Missions :**

- ◆ Parmi les missions confiées à ce ministère, deux, particulièrement, sont importantes pour la lutte contre la malnutrition. Il est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre une politique visant le

développement agricole et l'autosuffisance alimentaire et de veiller à la disponibilité en eau.

**Rôles :**

- ◆ Mise en œuvre des programmes et projets de sécurité alimentaire,
- ◆ Contrôle de qualité des produits agricoles.

En matière d'institutionnalisation, le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, dispose de documents de planification de référence (Document de stratégie de sécurité alimentaire, document de politique de l'eau) de structures capables de contribuer de manière substantielle à la lutte contre la malnutrition/

**Recommandations :**

- ◆ Nouer les alliances et développer des partenariats pour investir ensemble dans la nutrition ;
- ◆ Renforcer les capacités des divisions impliquées dans les activités de nutrition.

**Ministère de l'Education :**

Le Ministère de l'Education et les deux institutions qui lui sont étroitement liées, à savoir, le cabinet du ministre délégué chargé de l'enseignement technique, la formation professionnelle, l'alphabétisation et les langues nationales et le cabinet du ministre délégué chargé du préscolaire et de la case des tout petits, prennent en charge une frange importante de la population, à savoir les élèves, du préscolaire jusqu'au secondaire et les étudiants.

Ce ministère a aussi pour rôle de suivre l'état sanitaire des élèves. A cet effet, le ministère dispose de structures appropriées comme la division du contrôle médical scolaire et des équipes au niveau régional.

Le ministère de l'Education contribue aussi au changement de comportements relatifs à la nutrition, à travers l'introduction de modules de nutrition dans les curriculum.

Des objectifs de santé et de nutrition sont par ailleurs intégrés dans les plans d'actions du ministère.

Le ministère dispose de ressources humaines propres, médecins, nutritionnistes. Un partenariat le lie au ministère de la santé. Son rayon d'action peut être élargi à l'association des parents d'élèves.

Le thème de la nutrition peut aussi être intégré dans l'alphabétisation fonctionnelle ou l'éducation non formelle.

Le renforcement des modules de nutrition dans l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'introduction de modules de nutrition dans les écoles communautaires de base, constitue des pistes intéressantes d'explorer.

Le préscolaire et la case des tout petits ont en charge une partie importante de la cible prioritaire du PRN, les enfants de 0 à 6 ans.

L'amélioration de l'état nutritionnel de ces enfants fait partie des tâches assignées à la case des tout petits.

Les activités qui peuvent être menées sont :

- L'IEC ;
- L'éducation parentale ;
- L'apport en suppléments alimentaires ;

➤ Les activités d'éveil.

Compte tenu de la spécificité de la cible, des objectifs liés à la nutrition sont intégrés dans les plans d'action.

Les ressources humaines sont variées : nutritionnistes, personnel enseignant, agronome, professeur d'économie familiale.

Il existe en plus une équipe technique santé et nutrition.

**Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale :**

***De part ses missions :***

- ◆ Promotion et protection des droits de l'enfant,
- ◆ Promotion économique et sociale des familles,
- ◆ Intégration de la dimension genre dans les politiques et programmes,
- ◆ Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables.

Le Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale, est à la fois acteur et partenaire important en matière de lutte contre la malnutrition.

Le ministère peut certainement jouer un rôle dans l'articulation entre lutte contre la pauvreté (lien avec le DSRP) et la lutte contre la malnutrition. Les rôles spécifiques assignés à ce ministère en témoignent :

- ◆ Assistance en vivres aux personnes et familles démunies ;
- ◆ Sécurité alimentaire des ménages ;
- ◆ Promotion des céréales locales ;
- ◆ Accès aux services sociaux de base ;
- ◆ Améliorer des revenus des ménages ;
- ◆ Promotion de pratiques favorisant la santé/nutrition.

Il s'y ajoute que ce ministère peut jouer un rôle important, dans les perspectives d'élargie la cible actuelle du PRN à d'autres couches de la population.

Le Ministère de l'Environnement a été analysé par rapport à son rôle dans la gestion des ressources naturelles, base de la production.

Le groupe de travail pour l'atelier thématique sur l'approche nutritionnelle à travers les ministères techniques recommande d'élargir la CLM aux ministères suivants :

- ◆ Pêche
- ◆ Elevage
- ◆ Industrie et Artisanat, Ministre de tutelle de l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA)

### **3.2 Le rôle des collectivités locales en vue de la pérennisation des activités de nutrition au sein de la communauté.**

#### **Problématique :**

La bonne situation nutritionnelle est une composante essentielle du développement humain. Les collectivités locales, de part leur implication dans la gestion de proximité, doivent alors jouer un rôle clé dans la lutte contre la malnutrition, de manière durable.

#### **Questions clés et pistes de réflexion**

1. Comment informer et sensibiliser les collectivités locales en vue d'une meilleure compréhension de la malnutrition ?
2. Quelles contributions (Types d'activités) les collectivités locales peuvent-elles apporter à la lutte contre la malnutrition ?
3. Quels sont les besoins en information des collectivités locales dans la mise en œuvre du PRN ?

## *Eléments de réponse :*

### Information et sensibilisation des collectivités locales

Malgré les efforts entrepris depuis plusieurs années au Sénégal, en matière de nutrition,, il y a encore un grand besoin de vulgariser le thème, de mieux le faire connaître auprès des différentes catégories d'acteurs.

Les collectivités locales sont concernées en premier lieu. L'engagement au sein des collectivités locales et la disposition à s'investir là-bas dans la nutrition, constituent des facteurs importants de succès. Cet engagement n'est possible que si les élus et les acteurs clés au niveau local, aient une compréhension claire de la nutrition.

Cela requiert une gestion de proximité et une démarche spécifique pour informer et sensibiliser les conseils d'élus, les associations, les groupements de femmes et de jeunes.

L'information et la sensibilisation peuvent se faire à travers des séminaires ateliers, la presse locale, ou communautaire, des campagnes d'affichage, etc.

La communication institutionnelle peut être prise en charge par les créneaux habituels (CRD, CDD, CLD, Commissions spécialisées des collectivités locales)

### Contribution des collectivités locales à la lutte contre la malnutrition

Une fois le thème de la nutrition, bien compris, les collectivités locales pourront à leur tour entreprendre des activités et contribuer au niveau local, à la lutte contre la malnutrition.

Les collectivités locales doivent au préalable faire du renforcement de la nutrition un objectif prioritaire et l'inscrire dans les plans locaux.

Les collectivités locales peuvent aussi s'impliquer dans la communication de proximité, devenir progressivement des relais en matière de plaidoyer et jouer un rôle d'impulsion.

Les capacités doivent être renforcées par conséquent une bonne compréhension du thème et une maîtrise de leur rôle est d'autant plus importante qu'elles permettent d'éviter les conflits de compétence ou d'intérêt entre les collectivités locales et les ONG.

### Besoins en information dans le cadre de la mise en œuvre du PRN

La mise en œuvre du PRN constitue pour les collectivités locales une bonne opportunité d'apprentissage, pour s'approprier le thème de la nutrition et s'impliquer de manière accrue dans la lutte contre la malnutrition.

Les collectivités locales ont d'abord besoin d'informations générales sur le programme et d'informations sur les projets mise en œuvre par les AEC dans leur zone.

L'échange d'informations avec les AEC est un aspect important (données sur l'état de la malnutrition, rapport d'activités)

Les collectivités locales peuvent aussi être impliquées dans certaines activités phares comme des visites de terrain, l'élaboration ou l'évaluation de projets.

### 3.3 La coordination des activités au niveau régional et le rôle des autorités administratives

#### Problématique :

Pour assurer l'implication des différents partenaires au niveau régional, notamment les autorités administratives, il est nécessaire de mettre en place un cadre de concertation qui interviendra dans le suivi des activités du programme.

#### Questions clés :

1. Quelle serait la composition des cadres de concertation régionale ? Quel ancrage institutionnel pour ces cadres ? Quels types d'activités ?
2. Fréquence des rencontres
3. Quels seraient les besoins en information des cadres de concertation ?
4. De quels moyens les cadres auraient-ils besoin pour conduire leurs actions ?

#### 1- Composition des cadres de concertation

<b>Catégories d'acteurs</b>	<b>Membres</b>
<b>Autorités administratives :</b>	- Gouverneur - des départements des zones d'intervention du PNR
<b>Représentants des Services déconcentrés</b>	- Inspection d'académie - Médecin chef de Région - Division Régionale Développement Rural Chefs Services Régionaux :

--	--

## 2- Composition des cadres de concertation

Catégories d'acteurs	Membres
<b>Elus locaux :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président de conseil régional</li> <li>- Présidents des Conseils Ruraux des zones d'intervention du PRN</li> <li>- Maires des villes des zones d'intervention du PRN</li> </ul>
<b>Société Civile</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- AEC impliquées dans le PRN</li> <li>- RESSIP/CONGAD</li> <li>- Représentants des Jeunes</li> <li>- Représentants des Femmes</li> <li>- Représentants des Religieux</li> <li>- Représentants des Communicateurs traditionnels</li> </ul>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BER/CLM</li> <li>- Médias</li> <li>- Autres programmes de lutte contre la pauvreté</li> <li>- Directeur ARD</li> </ul>

## 3- Quel ancrage institutionnel pour ces cadres ?

Gouverneur	Conseil Régional
<p><b>Arguments :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le gouverneur est le représentant du Premier Ministre, il est donc désigné pour coordonner une stratégie multisectorielle au niveau régional ;</li> <li>- Le gouverneur est le seul habilité à convoquer tous les représentants des servies déconcentrés des ministères ;</li> <li>- L'ensemble des programmes s'inscrivant dans le cadre du DSRP est coordonné par le gouverneur, le PRN s'inscrivant dans le même cadre doit naturellement avoir comme ancrage institutionnel la gouvernance.</li> </ul>	
<p><b>Consensus :</b></p> <p>La gouvernance est l'ancrage institutionnel pertinent pour un cadre de coordination et de suivi des activités du PRN au niveau régional</p>	

#### 4- Quels types d'activités ?

<b>Champs d'activités</b>	<b>Types d'activités</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination ;</li> <li>- Suivi ;</li> <li>- Plaidoyer / Accompagnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions de partage d'information sur le programme et de validation</li> <li>- Journées d'information et de sensibilisation des responsables de collectivités locale</li> <li>- Participation aux activités de lancement du PRN</li> <li>- Participation à la célébration d'événements spéciaux en relation avec la nutrition</li> <li>- Visites de terrain</li> <li>- Ateliers décentralisés sur la pérennisation</li> <li>- Emissions radiophoniques</li> </ul>

#### 5- Fréquence des rencontres

<b>Périodicité</b>	<b>Critères de pertinence</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trimestrielle</li> </ul> <p>NB : Le président du Cadre de coordination peut convoquer une réunion extraordinaire en cas de besoin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Période correspondant à l'échéance identifiée pour le dépôt des rapports d'activités techniques des AEC</li> <li>- Les rapports des BER sont trimestriels</li> <li>- Il faut un contenu solide pour ces rencontres</li> <li>- Pour donner le temps d'appliquer les recommandations.</li> </ul>

#### 6- Besoins en information

<b>Informations</b>			<b>Processus de collecte et de partage de l'information</b>	<b>Rôles des acteurs</b>
- Présentation du programme	- Connaissance du programme (objectif...)	- Présentation du programme	- Diffusion de l'information par la presse et au sein des différentes structures par leur représentant	- Transmission de l'information de l'information
- Mandat des AEC	- Informations sur les projets des AEC	- Document de projet des AEC		
- Mandat des ministères	- Informations sur les projets des ministères techniques	- Lettres d'exécution avec les ministères et documents de projets de ces ministères		
- Données de base sur la nutrition	- Connaissance de la situation de référence de la zone et du pays	- Résultats des enquêtes de base - Profile		

## **6- Besoins en information (Suite)**

<b>Informations</b>			<b>Processus de collecte et de partage de l'information</b>	<b>Rôles des acteurs</b>
- Activités du BER	- Evaluation de l'état d'avancement des activités du BER	- Présentation du programme	- Remontée de l'information par le BER - Remontée de l'information par l'AEC - Remontée de l'information par les ministères techniques.	- Transmission de l'information - Diffusion de l'information
- Activités des AEC	- Evaluation de l'état d'avancement des activités des AEC - Meilleur suivi des activités	- Plan d'action des AEC		
- Performance du programme au niveau régional	- Evaluation de l'état d'avancement des activités	- Rapports d'exécution techniques et financiers des AEC		

## **7- De quels moyens les cadres auront-ils besoin ?**

<b>Matériel</b>	<b>Financier</b>	<b>Humain</b>
Les moyens du BER doivent permettre d'appuyer le fonctionnement du cadre de concertation	es moyens du BER doivent permettre d'appuyer le fonctionnement du cadre de concertation	Le Responsable du BER doit agir comme facilitateur au niveau du cadre pour le compte du BER

### **3.4 La pérennisation des activités de nutrition au sein des Agences d'Exécution Communautaire du PRN**

#### **Problématique :**

Le PRN a sélectionné 12 ONG comme Agence d'Exécution Communautaires (AEC), certaines d'entre elles menaient des activités de nutrition, tandis que d'autres n'en menaient pas.

A travers le PRN, le Bureau Exécutif National de la CLM finance les projets de nutrition de ces AEC et leur apport un appui technique.

Cependant pour assurer la pérennisation des activités de nutrition, il faudrait à la fin du programme, que les AEC aient atteint un état de développement organisationnel et technique leur permettant de continuer à mener, voire offrir des services de nutrition.

**Pistes de réflexion :**

En se basant sur vos expériences respectives, proposer des stratégies pour amener les AEC à :

1. disposer des ressources humaines qualifiées,
2. être capable d'élaborer et de mettre en œuvre des projets de nutrition communautaire de qualité,
3. être capable de rechercher des financements sur le plan national et international (diversification des sources de financement),
4. s'intégrer dans le système de santé,
5. S'intégrer dans le système de planification décentralisé.

La question de la pérennisation au sein des AEC a été analysée relativement aux domaines (champs d'activités) suivants :

- ◆ l'élaboration de projets de nutrition,
- ◆ la mise en œuvre de projets de nutrition,
- ◆ la recherche de financements,
- ◆ la collaboration avec le système de santé,
- ◆ la collaboration avec les collectivités locales,
- ◆ Le développement organisationnel.

Les points forts et les points faibles (atouts, potentialités) insuffisances, contraintes concernant chaque champ d'activité ont été identifiés et à partir de ces points forts et faibles, des recommandations d'action ont été formulées, qui s'adressent principalement au PRN.

### **Les principaux points forts :**

La possibilité d'effectuer un apprentissage dans le cadre du PRN donc de mieux maîtriser le thème fort complexe de la nutrition, constitue le principal atout des AEC.

La bonne connaissance de la zone d'intervention donne aux AEC une bonne marge de manœuvre pour le dialogue avec les partenaires locaux potentiels, les collectivités locales, les services techniques déconcentrés, les organisations communautaires de base.

Les AEC ont déjà d'autres partenaires, ce qui constitue un avantage en matière de diversification des sources de financement.

### **Les principaux points faibles :**

Les connaissances en gestion administrative et financière que nécessite la mise en œuvre des projets de nutrition, sont insuffisantes.

Les AEC ne disposent pas (ou que très peu) de personnel qui maîtrise les techniques de négociation et les procédures de financement des bailleurs.

Le cadre de collaboration avec le système de santé n'est pas clairement défini ou s'il est défini, il n'est pas respecté.

Le cadre et les règles de collaboration entre AEC et collectivités locales ne sont pas très clairs et sont souvent sources d'incompréhension et de conflits de compétence.

Le développement organisationnel est le « ventre mou » des AEC. C'est aussi lié au fait que beaucoup d'AEC n'ont pas encore intégré le concept dans leur système de management, alors que le développement organisationnel est l'un des aspects les plus importants de la pérennisation.

### ***Que peut faire le PRN pour renforcer les AEC ?***

Malgré une sélection rigoureuse, les AEC doivent être accompagnées et voir leurs capacités renforcées.

Le PRN en tant que partenaire stratégique des AEC peut y apporter les contributions suivantes :

- ◆ Renforcer le savoir-faire des AEC en matière d'élaboration de projets de nutrition ;
- ◆ Renforcer les capacités de mise en œuvre des projets de nutrition avec un accent sur les procédures et la gestion administrative et financière ;
- ◆ Renforcer les capacités de mobilisation de ressources financières ;
- ◆ Aider à une clarification et une meilleure compréhension des rôles des différents acteurs locaux (AEC-Collectivités locales) en matière de lutte contre la malnutrition ;
- ◆ Faciliter le partenariat et les synergies entre les AEC, le système de santé et les collectivités locales ;
- ◆ Fournir un appui en développement organisationnel.

## **4. ENSEIGNEMENTS MAJEURS**

L'atelier de lancement tenu les 15 et 16 décembre 2003 a été orienté vers la réflexion. La partie de l'atelier consacrée à la mise à niveau de l'information a contribué à une meilleure compréhension du programme par les différentes parties prenantes.

Des questions ouvertes demeurent et les risques d'incompréhension et de conflits de compétence dans le cadre de la mise en oeuvre sont loin d'être tous évacués.

« Investir ensemble dans la nutrition » suppose que les différentes parties prenantes aient une bonne compréhension du programme et du rôle qui doit être le leur.

Le PRN devra impulser une dynamique soutenue de communication pour y contribuer.

S'agissant des ateliers thématiques, ils avaient pour but d'approfondir la réflexion sur le thème de la pérennisation.

Grâce à une problématique de départ bien formulée, des questions clés et pistes de réflexion, chaque atelier a pu apporter des éléments de clarification, faire des suggestions et des recommandations.

Quelle appréciation faire de ces résultats par rapport à l'enjeu que constitue la pérennisation ?

Avant de répondre à cette question, il serait peut être utile de donner à la pérennisation un contenu moins abstrait, un peu plus concret, conforme aux principes généraux du programme.

Rappelons la vision du PRN : « un pays où chaque individu a un statut nutritionnel satisfaisant et adopte un comportement adéquat pour son bien être et pour le développement de la communauté »

La pérennisation viserait alors à se rapprocher le plus possible de cette vision, par une politique et des programmes appropriés, au profit de toutes les franges de la population, sur l'étendue du territoire en s'appuyant principalement sur les ressources propres.

1. Appropriation et engagement national: Les plus hautes autorités doivent faire de la vision développée par le PRN, la leur. Elles doivent ensuite veiller à ce qu'une institution forte et bien outillée soit chargée de la mise en œuvre.

La décentralisation et le transfert de compétences exigent un partage de la même vision avec les collectivités et les acteurs importants au niveau local.

2. Intégration: les objectifs de nutrition doivent être intégrés dans les politiques sectorielles et être inscrits progressivement dans une politique nationale, à partir de laquelle seront élaborés les programmes et projets.

3. Participation et partenariat

L'information en vue d'une bonne compréhension du thème de la nutrition et la communication entre les parties prenantes doivent être soutenues. Les décisions sont prises de manière participative.

Dans un souci de rechercher le meilleur niveau d'exercice de compétences d'une part, et le plus de complémentarité et de synergie de l'autre, des partenariats seront impulsés et développés entre l'administration, la société civile, le secteur privé, les collectivités locales, les institutions de recherche et les partenariats au développement.

4. Création et renforcement de capacités des mesures de capacitation doivent amener les différentes parties prenantes à mieux investir et à s'investir dans la nutrition.

Des plans de développement des capacités doivent être élaborés et mis en œuvre à tous les niveaux. Ces plans doivent résulter d'une analyse approfondie des besoins des différentes catégories d'acteurs ainsi que des cadres de concertation au niveau national et local.

Les plans doivent aussi prendre en compte les capacités de mobilisation de ressources financières.

5. définition et mise en place de mécanismes adéquats de mise en œuvre et de suivi-évaluation

Les objectifs de nutrition doivent être pris en compte au plan institutionnel, stratégique et budgétaire.

Les cibles et les zones d'intervention doivent refléter la vision.

La nutrition doit se doter de mécanismes appropriés de diagnostic; de suivi et évaluation et de restitution des résultats.

### **Comment la CLM et le BEN se positionnent t-ils par rapport à la pérennisation ?**

Le PRN est un programme limité dans le temps, avec des ressources humaines et matérielles, calées au programme.

La phase 3 du PRN (2010-2012) sera consacrée à l'intégration de la politique de nutrition dans les programmes sectoriels et les programmes nationaux. L'enjeu de la pérennisation est d'inscrire dans une cohérence d'ensemble vision, politiques, programmes, projets, stratégies d'intervention et stratégies de mobilisation des ressources financières. L'enjeu va donc bien au-delà du PRN.

Pour la CLM, la question est de savoir, quelles conditions créer, quelles capacités, pour pouvoir, dès maintenant anticiper, définir et orienter des politiques ?

Pour le BEN, la question est alors de savoir, comment concilier le mandat statutaire de gestion du PRN avec un rôle d'impulsion et de facilitation de la pérennisation ? La réflexion doit être axée sur la pertinence d'un « bras opérationnel de la CLM » plus outillée ou d'une « institution spécialisée en matière de nutrition. Un souci majeur devrait être de rechercher le meilleur niveau des compétences, la complémentarité et les synergies.

Quelles sont les incidences un tel rôle pourrait-il avoir sur les ressources disponibles (humaines et financières) et le dispositif organisationnel existant?

Les ateliers thématiques ont déjà permis de recueillir beaucoup de suggestions et recommandations; Il serait utile de les passer en revue minutieusement afin de voir si les pistes propos » sont déjà intégrées dans le plan d'opération ou si elles nécessitent de nouvelles initiatives en matière d'appui, d'impulsion, d'étude ou de recherche.

Le BEN pourrait initier une réflexion plus approfondie avec les BER et les AEC, et porter une telle réflexion au niveau local.

En tout état de cause, il sera indispensable de planifier et d'organiser la pérennisation et de se doter d'indicateurs de performance qui permettent d'évaluer à des intervalles précis, le processus de pérennisation.